

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LAVANCIA-EPERCY**

Séance du jeudi 13 avril 2023

Date de convocation : 04/04/2023
Date d'affichage : 04/04/2023
Date de mise en ligne :
Nombre de Conseillers : en exercice : 15 présents : 13 votants : 14

L'an deux mille vingt-trois, le jeudi treize avril à vingt heures zéro trois minutes,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. JAILLET Bernard, Maire.

Présents :

M.M. JAILLET Bernard – SERVIGNAT Odette - PONS Claude - RODIA Christophe - HUGONNET Marc – PESENTI Jean-François - THIRIET Hubert - GRILLET Rodrigue - BOUVIER Alexis - MAITREPIERRE Sylvie – PERRODIN Emilie - MAZUIR Carole - - MULTRIER Pierre-Yves.

Excusées : FREITAS Laure, excusée donne pouvoir à PERRODIN Emilie
 FACHINETTI Aurélia

Secrétaire de séance : PONS Claude

La séance est ouverte à 20h03.

Le quorum est atteint.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 2 février 2023 est approuvé par le secrétaire de séances et le maire.

Le conseil municipal valide le nouvel ordre du jour.

PROCES-VERBAL DE SEANCES

1 L2122-22 Autorisation d'ester en justice – annule et remplace la délibération 2023-01-19/03

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **ANNULE ET MODIFIE** la délibération 2023-01-19/03 comme suit :

- D'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal : en cas d'assignation de la Commune en justice, et de transiger avec les tiers dans la limite de 1 000 € pour les communes de moins de 50 000 habitants.

Vote Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

2 Approbation du Compte Administratif 2022 – Budget EAU 04000

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** le Compte Administratif 2022 du budget eau.

Procès-Verbal 2023-04-13/03

10 Approbation du Budget primitif 2023 – Budget Principal 00400

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** le Budget Primitif 2023 du budget principal

Vote Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

11 Attribution de subventions aux associations

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **DECIDE** d'attribuer les subventions sous condition de fournir les documents suivants : Bilan et compte de résultat, le budget et le calendrier de manifestation et **APPROUVE** les demandes de subventions des associations (ASDL et l'Epercienne) pour l'achat des coupes.

Vote Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

12 Elum – renouvellement adhésion

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **APPROUVE** l'adhésion de la collectivité à la Charte « Eclairons juste le Jura » proposée par le SIDEC, l'adhésion de la collectivité au Service e-lum proposé par le SIDEC, les conditions financières de la contribution annuelle et **SOLLICITE** les prestations associées au Service e-lum,

Vote Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

13 Projet d'installation d'une turbine-pompe sur le barrage Vouglans-Saut-Mortier

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à la majorité, **EMET** un avis favorable.

Vote Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 1

14 Projet d'installation d'un nouveau pylône de télécommunication

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité **EMET** un avis favorable.

Vote Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Fin de séances : 22h30

A Lavancia-Epercy, le 13 avril 2023

Signature

Le Maire,

Bernard JAILLET



Le secrétaire de séance,
Claude PONS

